

Hygiène

REF : CS2016002

Signataire : MM

Séance du Conseil Municipal du 15/09/2016

RAPPORTEUR : Maria MERCADER Y PUIG

OBJET :Conventions d'attribution de subvention entre la ville d'Aubervilliers et la Commissariat général à l'égalité des territoires,

EXPOSE :

Depuis de longues années, la Commune d'Aubervilliers développe des actions de santé publique et notamment des projets liés aux Ateliers Santé Ville qu'elle a mis en œuvre dès 2001.

Ces actions permettent de faciliter l'accès aux soins et la mise en place d'interventions autour des questions de santé, au niveau de l'enfance, de l'adolescence et de la famille.

La direction de la santé publique d'Aubervilliers s'inscrit pleinement dans la promotion de la santé mentale et de la santé communautaire en développant des axes autour des questions d'accès aux soins, de prévention, d'égalité en matière de santé et de démographie médicale.

Pour la réalisation de ce programme, et comme l'Agence nationale pour la cohésion et l'égalité des chances en 2014 à laquelle il a succédé, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) peut attribuer à la Commune d'Aubervilliers et au titre de 2016, deux subventions pour un montant total de 77.500 € et réparties comme suit :

- 42.500 € pour le projet « Santé et bien-être des habitants du quartier du Marcreux »,
- 35.000 € pour l'action « Ateliers santé ville »,

Il vous est proposé d'autoriser la Maire à signer les conventions correspondantes.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 40

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 SEPTEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 05 Septembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danièle, M. KARROUMI Sofienne, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, ZAÏRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par : M. KADDOURI Nourredine
M. CHOUDER Fethi	Représenté par : M. BENKHELOUF Boualem
M CHIBAH Salah	Représenté par : Mme VALLY Sophie
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme MERCADER Y PUIG
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KARROUMI Sofienne
M. RACHEDI Hakim	Représenté par : M. AIT-BOUALI Omar

Mme Nadia LENOURY représentée par M. Damien BIDAL à partir de la question n°150

Absents : Mme MILLA Josiane, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction Action sanitaire,
Sociale, Habitat, Logement

Hygiène

REF : CS2016002

Signataire : MM

**OBJET : Conventions d'attribution de subvention entre la ville d'Aubervilliers et le
Commissariat général à l'égalité des territoires,**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code de la santé publique,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la santé publique,

Considérant que la ville mène depuis plusieurs années, notamment à travers les activités de la
Direction de la Santé publique, un programme d'actions dans le cadre des Ateliers Santé Ville,

Considérant les actions nouvelles ou à reconduire en 2016 dans le cadre de ce programme,

Considérant les projets de convention de subvention avec le Commissariat général à l'égalité
des territoires (CGET pour la poursuite de ces actions en 2016,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE la Maire à solliciter auprès du Commissariat général à l'égalité des territoires
(CGET) pour l'exercice 2016, une subvention d'un montant total de 77.500 € dans le cadre
d'actions de santé publique et répartie comme suit :

- 42.500 € pour le projet « Santé et bien-être des habitants du quartier du Marcreux »,
- 35 .000 € pour l'action « Ateliers santé ville »,

AUTORISE la Maire à signer les conventions correspondantes.

Imputation budgétaire : 502-74718-512.

Reçu en préfecture le : 16/09/2016

Publié le : 16/09/2016

Certifié exécutoire le : 16/09/2016

L'adjoint délégué
Anthony DAGUET



L'adjoint délégué
Anthony DAGUET